

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

ABONNEMENT.

A QUEBEC :
12 mois, 10s.
6 " 5s.
3 " 2s-6d.
payable d'avance.

ABONNEMENT.

A LA CAMPAGNE :
12 mois, 7s-6d.
contre les frais de
Poste.
payable d'avance.

L'ORDRE SOCIAL.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—*Ryncey*

BUREAU DE REDACTION, }
No. 5, Rue des Jardins. }

QUEBEC, JEUDI, 8 MAI, 1850.

BUREAU DE REDACTION, }
No 5, Rue des Jardins. }

Sommaire des Matières contenues dans ce numéro.

Religion.—Discours sur la suite de la Religion, par Bossuet, (suite.) — **Littérature.** — Le lendemain de la victoire, (suite.)—**Chronique Politique.**—Nouvelles Locales.—Faits divers, &c.

RELIGION.

DISCOURS

sur

LA SUITE DE LA RELIGION.

PAR BOSSUET.

III. Moïse, la loi écrite et l'introduction du peuple dans la terre promise.

(Suite.)

Ce grand homme, instruit par tous ces moyens et élevé au-dessus par le Saint-Esprit, a écrit les œuvres de Dieu avec une exactitude et une simplicité qui attirent la croyance et l'admiration, non pas à lui, mais à Dieu même. Il a joint aux choses passées, qui contenaient l'origine et les anciennes traditions du peuple de Dieu, les merveilles que Dieu faisait actuellement pour sa délivrance. De cela il n'alléguait point aux israélites d'autres témoins que leurs yeux. Moïse ne leur conte point des choses qui se sont passées dans des retraites impénétrables et dans des antres profonds; il ne parle point en l'air: il particularise et circonscrit toutes les choses comme un homme qui ne craint point d'être démenti. Il fonde toutes leurs lois et toute leur république sur les merveilles qu'ils ont vues. Ces merveilles n'étaient rien moins que la nature changée tout à coup, en différentes occasions, pour les délivrer et pour punir leurs ennemis: la mer séparée en deux, la terre entr'ouverte, un pain céleste, des eaux abondantes tirées des rochers par un coup de verge; le ciel qui leur donnait un signal visible pour marquer leur marche, et d'autres miracles semblables, qu'ils ont vu durer quarante ans.

Le peuple d'Israël n'était pas plus intelligent ni plus subtil que les autres peuples, qui, s'étant livrés à leurs sens, ne pouvaient concevoir un Dieu invisible; au contraire, il était grossier et rebelle autant ou plus qu'aucun autre peuple; mais de Dieu invisible dans sa nature se rendait tellement sensible par de continus miracles, et Moïse les inculquait avec tant de force, qu'à la fin ce peuple charnel se laissa toucher de l'idée si pure d'un Dieu qui faisait tout par sa parole, d'un Dieu qui n'était qu'esprit, que raison et intelligence.

De cette sorte, pendant que l'idolâtrie, si fort aug-

mentée depuis Abraham, couvrait toute la face de la terre, la seule postérité de ce patriarche en était exempte: leurs ennemis leur rendaient ce témoignage, et les peuples où la vérité de la tradition n'était pas encore tout à fait éteinte, s'écriaient avec étonnement: " On ne voit point d'idoles en Jacob; on n'y voit point de présages superstitieux; on n'y voit point de divinations, ni de sortilèges: c'est un peuple qui se fie au Seigneur son Dieu, dont la puissance est invincible.

Pour imprimer dans l'esprit l'unité de Dieu et la parfaite uniformité qu'il demandait dans son culte, Moïse répète souvent que dans la terre promise, ce Dieu unique choisirait un lieu dans lequel seul se feraient les fêtes, les sacrifices et tout le service public. En attendant ce lieu désiré, durant que le peuple errait dans le désert, Moïse construisit le tabernacle, temple portatif où les enfants d'Israël présentaient leurs vœux au Dieu qui avait fait le ciel et la terre, et qui ne dédaignait pas de voyager, pour ainsi dire, avec eux et de les conduire.

Sur ce principe de religion, sur ce fondement sacré était bâtie toute la loi: loi sainte, juste, bienfaisante, honnête, sage, prévoyante et simple; qui liait la société des hommes entre eux par la sainte société de l'homme avec Dieu.

A ces saintes institutions il ajouta des cérémonies majestueuses, des fêtes qui rappelaient la mémoire des miracles par lesquels le peuple d'Israël avait été délivré, et, ce qu'aucun autre législateur n'avait osé faire, des assurances précises que tout leur réussirait tant qu'ils vivraient soumis à la loi; au lieu que leur désobéissance serait suivie d'une manifeste et inévitable vengeance. Il fallait être assuré de Dieu pour donner ce fondement à ses lois; et l'événement a justifié que Moïse n'avait pas parlé de lui-même.

Quant à ce grand nombre d'observances dont il a chargé les Hébreux, encore que maintenant elles nous paraissent superflues, elles étaient alors nécessaires pour séparer le peuple de Dieu des autres peuples, et servaient comme de barrière à l'idolâtrie, de peur qu'elle n'entraînât ce peuple choisi avec tous les autres.

Pour maintenir la religion et toutes les traditions du peuple de Dieu, parmi les douze tribus une tribu est choisie, à laquelle Dieu donne en partage, avec les dîmes et les oblations, le soin des choses sacrées. Lévi et ses enfants sont eux-mêmes consacrés à Dieu comme la dîme de tout le peuple. Dans Lévi, Aaron est choisi pour être souverain pontife, et le sacerdoce est rendu héréditaire dans sa famille.

Ainsi les autels ont leurs ministres, la loi a ses défenseurs particuliers, et la suite du peuple de Dieu est justifiée par la succession de ses pontifes, qui va sans interruption depuis Aaron, le premier de tous.

Mais ce qu'il y avait de plus beau dans cette loi, c'est qu'elle préparait la voie à une loi plus auguste, moins chargée de cérémonies et plus féconde en vertus.

Moïse, pour tenir le peuple dans l'attente de cette loi, leur confirme la venue de ce grand prophète qui devait sortir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. "Dieu, dit-il, vous suscitera, du milieu de votre nation et du nombre de vos frères, un prophète semblable à moi : écoutez-le." Ce prophète semblable à Moïse, législateur comme lui, qui peut-il être sinon le Messie, dont la doctrine devait un jour régler et sanctifier tout l'univers ?

Jusqu'à lui il ne devait point s'élever en tout Israël un prophète semblable à Moïse, à qui Dieu parlait face à face, et qui donnait des lois à son peuple : aussi, jusqu'aux temps du Messie, le peuple, dans tous les temps et dans toutes les difficultés, ne se fonde que sur Moïse. Comme Rome rêverait les lois de Romulus, de Numa, et des douze Tables ; comme Athènes recourait à celles de Solon ; comme Lacédémone conservait et respectait celle de Lycurgue, le peuple hébreu alléguait sans cesse celles de Moïse.

Au reste, le législateur y avait si bien réglé toutes choses que jamais on n'a eu besoin d'y rien changer. C'est pourquoi le corps du droit judaïque n'est pas un recueil de diverses lois faites dans des temps et dans des occasions différentes. Moïse, éclairé de l'esprit de Dieu, avait tout prévu. On ne voit point d'ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Josaphat, ou d'Ezéchias, quoique tous très-zélés pour la justice ! les bons princes n'avaient qu'à faire observer la loi de Moïse, et se contentaient d'en recommander l'observance à leurs successeurs : y ajouter ou en retrancher un seul article était un attentat que le peuple eût regardé avec horreur.

On avait besoin de la loi à chaque moment pour régler non-seulement les fêtes, les sacrifices, les cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques et particulières, les jugements, les contrats, les mariages, les successions, les funérailles, la forme même des habits, et en général tout ce qui regarde les mœurs. Il n'y avait point d'autre livre où l'on étudiait les principes de la bonne vie ; il fallait le feuilleter et le méditer nuit et jour, en recueillir des sentences, les avoir toujours devant les yeux. C'était là que les enfants apprenaient à lire : la seule règle d'éducation qui était donnée à leurs parents était de leur apprendre, de leur inculquer, de leur faire observer cette sainte loi, qui seule pouvait les rendre sages dès l'enfance. Ainsi elle devait être entre les mains de tout le monde.

Outre la lecture assidue que chacun en devait faire en particulier, on en faisait tous les sept ans, dans l'année solennelle de la rémission et du repos, une lecture publique, et comme une nouvelle publication à la fête des tabernacles, où tout le peuple était assemblé durant huit jours. Moïse fit déposer auprès de l'arche l'original du Deutéronome : c'était un abrégé de toute la loi. Mais, de peur que, dans la suite des temps, elle ne fût altérée par la malice ou par la négligence des hommes, outre les copies qui couraient parmi le peuple, on en faisait des exemplaires authentiques, qui, soigneusement revus et gardés par les prêtres et les lévites, tenaient lieu d'originaux. Les rois (car Moïse avait bien prévu que ce peuple voudrait enfin avoir des rois comme tous les autres), les rois, dis-je, étaient obligés par une loi expresse du Deutéronome, à recevoir des

maines des prêtres un de ces exemplaires si religieusement corrigés, afin qu'ils le transcrivissent et le lussent toute leur vie. Les exemplaires ainsi revus par autorité publique étaient en singulière vénération à tout le peuple : on les regardait comme sortis immédiatement des mains de Moïse aussi purs et aussi entiers que Dieu les lui avait dictés. Un ancien volume de cette sévère et religieuse correction ayant été trouvé dans la maison du Seigneur, sous le règne de Josias (et peut-être était-ce l'original même que Moïse avait fait mettre auprès de l'arche), excita la piété de ce saint roi, et lui fut une occasion de porter ce peuple à la pénitence.

(A Continuer.)

LITTÉRATURE.

LE LENDEMAIN

de la

VICTOIRE.

(La scène se passe en Europe.)

Suite.

III.

Intérieur d'une maison.—La cour.

GRIFFARD.

Ah ça ! va-t-on nous laisser moisir long-temps ici ? Je m'ennuie à garder la porte de cette cave. Encore si c'était en dedans ! J'ai envie d'aller chercher une bouteille.

SIMPLET.

Ne le fais pas ; nous ne pourrions plus empêcher les autres d'entrer.

GRIFFARD.

Eh bien ! le peuple travaille assez pour avoir le droit de se rafraîchir.

SIMPLET.

Oui ; mais c'est qu'on se soûlerait.

GRIFFARD.

Où serait le mal ? Quand on aurait une pinte de gaieté, on n'en taperait que mieux.

SIMPLET.

Je ne dis pas non, mais ça deviendrait terrible. Fais donc entendre raison à des pochards ! Moi qui te parle, je ne suis pas méchant ; quand j'ai mon petit sirop, je massacrerai tout.

GRIFFARD.

C'est ce qu'il faut. Si tu es de ceux qui croient que le peuple doit entendre raison, tu n'es encore qu'un propre à rien, et tout ce que nous faisons aujourd'hui tournera en eau claire, comme les autres fois. Nous serons floués, c'est moi qui te le dis. Tu commences, et tu ne sais pas comme les chefs vous font tourner ça. Moi, je suis un vieux de la chose. Depuis 1830, je me suis trouvé à toutes les affaires, blessé, décoré, chevronné, tout ce que tu voudras, et, au bout du compte, pas de chemise ! Pourquoi ? Parce qu'on détruit les gouvernements pour en faire d'autres. Voilà un bel avantage ! Ils viennent, ils te caressent, ils te prennent tes armes, et puis cherche ! tu seras bien heureux si tu attrapes une gratification nationale. Tel que tu me vois, j'ai fait en juin plus de vingt barricades, et le dernier gouvernement provisoire n'a pas voulu me nommer seulement préfet. Ça, des républicains ? c'est tous des farceurs ! Ils gardent les bonnes places pour eux ou pour les bingueurs qui vien-

nent s'arranger avec eux après la bataille. Si le peuple entend raison, tu verras reparaitre les bourgeois, les gardes nationaux, les propriétaires, les juges, les gendarmes, tous les abus : c'est moi qui te le dis.

SIMPLET.

Ah ! mais non ! Un moment ! Il faut en finir, il faut établir la fraternité pour tout de bon et un ministère du progrès.

GRIFFARD.

Compte là-dessus. Au ministère du progrès ils y mettront une écrévisse. Dans quinze jours, quand ils habiteront les hôtels des ministres, va les trouver, non pour leur demander des places, mais du travail ou du pain. Tu ne pénétreras pas même jusqu'à l'antichambre ; on te fera droguer dans la cour, et enfin paraîtra un monsieur habillé de neuf qui te priera poliment de chanter le chant du départ. Ce ne sera pas le ministre, ce sera un de ses secrétaires, quelque galopin qui n'a pas de semelles aujourd'hui, et qui s'appliquera des bottes vernies demain, pendant que nous serons à l'hôpital.

SIMPLET.

Tu me fais rager. Si c'était vrai ce que tu dis...

GRIFFARD.

J'ai passé par là, mon cher. Dans la première huitaine, c'est le ministre qui vous reçoit : il vous renvoie avec des poignées de main. La seconde, c'est le secrétaire ; il vous renvoie avec des compliments. La troisième, c'est le portier ; il nous renvoie avec des injures. La quatrième fois, tu rencontres la garde bourgeoise et les mouchards. Ceux-ci te posent au dépôt, et tu ne reviens plus. Voilà la fraternité. C'est moi qui te le dis. J'en ai fait du dépôt, et de la prévention, et du reste, depuis vingt ans que je travaille pour la vraie religion de Jésus-Christ ! Va, prolétaire, bats-toi, fais-toi couper en morceaux, meurs ! Tant que tu vivras, tu seras exploité.

SIMPLET.

Mille million de milliasses de nom d'un nom !... (Il tourmente son fusil.) Mais je veux croire que nous allons marcher cette fois-ci, et que le peuple arrivera enfin au bonheur...

GRIFFARD.

Alors, tape dur et ne te mets pas sur le pied d'entendre raison. Tu n'as pas d'expérience ; moi j'en ai, et je vois déjà qu'on enfle le vieux chemin. Voilà Rheto qui nous commande ici. Qu'est-ce que c'est ? Un bourgeois. Ça a des mains blanches, ça porte un gilet de flanelle sous son habit doublé de soie, et ça se donne un genre de vous défendre de boire. Il faut de la discipline, disent-ils. Toujours la même rengaluc. Merci, j'en ai assez, et je fais des révolutions parce que je n'en veux plus, de leur discipline. Pourquoi donc que le peuple ne boirait pas un coup, lorsqu'il a travaillé ? Ils se gêneront, eux, pour décoiffer une bouteille. Mais non, ce qui est là-dedans est trop bon pour nous, c'est du vin de maître : il faut le réserver pour la table de ces messieurs. Voilà le motif. C'est moi qui te le dis.

SIMPLET.

Du vin de maître, je n'en ai pas bu souvent.

GRIFFARD.

Étais-tu aux caves du palais ducal en 48 ?

SIMPLET.

Non.

GRIFFARD.

Alors tu ne sais pas ce que c'est quo du vin. Ces

liquides d'aristo, ressemblent à ce que nous buvons comme une dame de comptoir à une balayeuse.

SIMPLET.

Tu t'en es repassé ?

GRIFFARD.

Un peu. Ils disent qu'on se pocherait... Et quand bien même ? Mais non. Tu bois, tu bois ; ça ne fait que réjouir et donner des idées. Des vins à dix francs, à vingt francs, bah ! à cent francs la bouteille ! Un velours, un feu, une mousseline, des baumes.... Tu ne te figures pas ce que ces êtres-là se font couler dans le torse !

SIMPLET.

Je crois bien. (Il fait claquer sa langue.)

GRIFFARD.

Eh ? citoyen concierge, arrive à l'ordre !

LE CONCIERGE.

Que voulez-vous, citoyens ?

GRIFFARD.

Par délégation du peuple, je commande ici. Écoute bien ce que je vais te dire. Tu es un bon ou tu n'es pas un bon. Si tu n'es pas un bon, tu trahis le peuple et tu n'es pas digne de vivre ; si tu es un bon, tu vas descendre dans cette cave. Tu connais la meilleure caveau, tire le cordon.

LE CONCIERGE.

Citoyens, je suis patriote de père en fils, prêt à mourir pour la sociale ; mais je n'ai pas les clés de la cave.

GRIFFARD.

Va les demander à l'aristo qui a le meilleur vin.

LE CONCIERGE.

C'est le propriétaire, un noble, une canaille qu'il déteste le peuple. Il refusera.

GRIFFARD.

Non tu lui diras de donner la clé, sinon, j'irai moi-même le prier de nous servir à boire. Montre-moi ses fenêtres ?

LE CONCIERGE.

Là, au premier, dans le fond.

GRIFFARD.

Je vais lui envoyer une sommation respectueuse. (Il tire dans les fenêtres.) Si cet avis ne suffit pas, tu lui diras que j'ai rechargé mon fusil. Il n'y a pas un bourgeois dans cette maison que je ne puisse tuer comme un chien, et, s'il me plaît de brûler le local, je le brûlerai. File ! (Le portier sort.)

SIMPLET.

J'aime ça ! tu as de l'énergie tout de même.

GRIFFARD.

On sait son métier, camarade. C'est en Italie que j'ai pris de bonnes leçons. Nous avions là de fameux chels, de vrais amis du peuple, qui ne regardaient pas plus à flamber un palais qu'une allumette. Si tu ne peux pas tirer un coup de fusil, plante un coup de couteau : si tu ne peux pas tuer par devant, tue par derrière. Il faut ça pour terrifier ces brigands, sans quoi ils reprennent le dessus, et les patriotes, au lieu de régner, finissent par aller au bagne.

SIMPLET.

Je prévois qu'il y aura du dégât dans la capitale.

GRIFFARD.

Qu'est-ce que ça nous fait ? Si nos galetas sont brûlés, nous irons loger dans les propriétés nationales. En attendant, prépare-toi à déguster une lampée démocratique et sociale.

LE CONCIERGE.

Citoyens, voici la clé. Si vous aviez vu la mine de l'aristo, vous auriez trop ri.

GRIFFARD, à Simplet.

Va aux vignes, camarade, pendant que je ferai le guet, et laisses-en pour les autres.

SIMPLET.

Mais la consigne...

GRIFFARD.

Allons donc ! Tu veux être libre, et tu n'oses pas boire un coup. (Simplet sort avec le concierge. Griffard siffle. Furon paraît.) Comment ça va-t-il dans la rue ?

FURON.

Tout doucement. Il n'y a point de résistance et on ne fait rien. Les meubles ont été entassés tout fermés sur la barricade. Le préjugé règne encore. L'infâme capital est respecté.

GRIFFARD.

Tu t'es chaussé cependant ?

FURON.

Oui, j'ai réservé quelque chose aussi pour attacher mes chemises, quand j'aurai mes chemises. Ça ne vaut pas la peine d'en parler.

GRIFFARD.

Et Rheto ?

FURON.

Il fait le beau ; mais, au premier coup de fusil, je suis sûr qu'il ira insurger une rue plus tranquille.

GRIFFARD.

C'est bien. La cave est ouverte. Fais circuler cette nouvelle adroitement, et tiens-toi prêt. Nous donnerons tout à l'heure une première chasse à l'infâme capital.

IV.

Au premier étage.

LA COMTESSE.

Grand Dieu ! qu'allons-nous devenir ?

LE COMTE.

Rassure-toi, ma chère, nous en serons quittes pour quelques bouteilles de vins hues et pour quelques carreaux brisés. Le peuple ne cédera pas aux conseils des bandits qui voudraient mettre la ville au pillage.

LA COMTESSE.

Ceux que nous avons ici paraissent bien méchants.

LE COMTE.

Non, ce sont des ivrognes. Dufot, le concierge, est allé avertir leur chef.

LA COMTESSE.

Et Valentin, notre fils, pourquoi ne l'avons-nous pas vu ? Où est-il ?

LE COMTE.

Valentin fait comme moi ; il est auprès de sa femme, et il cherche à la tranquilliser.

LA COMTESSE.

Ah ! dis plutôt qu'il est au feu avec sa légion.

LE COMTE.

Tu le connais assez pour savoir qu'il est où. L'appelle son devoir. Prends courage. Cette émeute sera apaisée, et au premier moment de paix, eh bien ! nous quitterons Paris.

VOIX DANS LA COUR.

A mort les aristos ! Vive la guillotine !

LA COMTESSE court à la fenêtre et regarde un moment.

Ah ! ces hommes sont ivres. Ils se montrent nos

fenêtres avec des gestes menaçans. Dufot, le concierge, est au milieu d'eux et nous dénonce.

LE COMTE.

Dufot ! Allons donc ! Voilà vingt ans que je le garde ici par pitié !

LA COMTESSE.

Il est envieux et méchant. (Le comte marche vers la fenêtre. Sa femme se précipite au-devant de lui.) N'avance pas ! tu ne les verras que trop tôt. Dans un moment ils seront ici. Leur chef essaie en vain de les contenir. (Avec calme.) Mon ami, ne faisons plus de projets et ne conservons plus d'espérance. Tu m'as promis de penser à Dieu quand tu verrais approcher la mort. Prions Dieu, le moment est venu.

LE COMTE.

Allons donc ! ils n'égorgeront pas comme cela les gens tout de suite, sans motif, Que leur ai-je fait ?

LA COMTESSE, toujours près de la fenêtre.

Je t'en conjure, songe à ton âme. Plusieurs de ces hommes poussent les autres à quelque grand crime. Ah !

(Elle recule avec terreur. On entend un coup de fusil.

La glace vole en éclats.)

LE COMTE.

Les scélérats ! Une arme, une arme !

LA COMTESSE.

Non, mon ami, une prière ! une prière à Dieu, devant qui nous allons paraître ! Offrons-lui notre vie pour le salut de Valentin. Ah ! il daignera peut-être se contenter de notre sacrifice. Dis-lui : Mon Dieu, je vous demande pardon ! mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains !

LE COMTE.

Calme-toi. Je ne me laisserai pas assassiner dans ma maison. S'ils veulent ma vie, ils la paieront cher.

(On entend frapper à la porte de l'appartement.)

LA COMTESSE.

Les voici ! (Elle se jette à genoux.) Mon Dieu ! j'accepte la mort. Grâce pour l'âme de mon mari, grâce pour mon fils !

RHETO, pâle et tremblant.

Fuyez, monsieur, vous n'avez pas un moment à perdre.

LE COMTE s'assied.

C'est vous, monsieur Rheto. Vous entriez jadis ici plus poliment. Croyez cependant que je ne regrette point de vous avoir fermé ma porte.

RHETO.

Je vous en conjure, monsieur, fuyez.

LE COMTE.

Monsieur Rheto, je ne fuirai point.

RHETO.

Vous allez périr.

LE COMTE.

Eh bien ! monsieur Rheto, protégez-moi.

RHETO.

Mes hommes se sont enivrés ; on les a irrités contre vous ; je n'en suis plus maître.

LE COMTE.

Ah ! vous commandez cette bande. Je vous fais mon compliment. Vous n'étiez qu'un sot extrêmement ridicule, vous allez devenir un assassin.

RHETO.

Monsieur !...

LE COMTE.

Eh bien ! monsieur ?

RHETO.

Encore une fois, fuyez.

LE COMTE.

Fuir devant vous, monsieur Rheto ! Je vous ai toujours dit que vous ne pouviez comprendre ce que c'est qu'un gentilhomme. Vous m'assassinerez, s'il vous plaît.

RHETO.

Sur mon honneur, j'ai fait tout au monde et je ferai tout encore pour vous sauver, mais aidez-moi.

LE COMTE.

Non. Cela vous regarde.

RHETO.

Cachez vous au moins dans cet appartement.

LE COMTE.

Je ne me cacherai pas. Je verrai en face vos amis.

RHETO.

Insensé, que votre sang retombe sur vous !

LE COMTE.

Vous perdez le respect, monsieur Rheto.

RHETO.

Madame, unissez-vous à moi. N'y a-t-il pas dans l'appartement quelque cachette, quelque passage secret ?

LA COMTESSE.

Monsieur, si c'est vous qui avez amené ici ces hommes, je vous pardonne et je prie Dieu de vous pardonner. M. de Lavour ne fuira point.

RHETO.

Mais vous du moins, madame, épargnez-vous un spectacle ...

LA COMTESSE.

Ma place est auprès de mon mari.

(Clameurs dans la cour et sur l'escalier : A mort ! a la guillotine ! à bas les traîtres ! Rheto fait un geste de désespoir.)

LE COMTE.

Mon pauvre Rheto, je crains qu'on ne vous suspecte. Faites preuve de vertu et portez-moi le premier coup.

RHETO.

Monsieur, par grâce, sauvez-vous, cachez-vous.

LE COMTE.

● Allons, mon cher, taisez-vous !... Voyons, voulez-vous vraiment nous sauver ?

RHETO.

N'en doutez pas.

LE COMTE.

C'est qu'il faut du cœur. Placez-vous à cette porte, vos pistolets au poing. Déclarez qu'on vous passera sur le corps avant d'arriver à moi, et faites feu sur le premier qui voudra passer. Si vous y mettez assez d'énergie, ils reculeront.

RHETO.

Ne l'espérez pas.

LE COMTE.

Essayez toujours.

RHETO.

C'est que... (Il hésite.)

LE COMTE.

Vous avez peur.

RHETO.

Ils sont capables de me tuer.

LE COMTE.

Ce serait grand dommage que vous mourriez en homme d'honneur... Tenez, monsieur Rheto, vous et vos pareils, vous ferez bien d'égorger les honnêtes gens, car, pour les gouverner, vous n'y parviendrez jamais, et à la fin ils vous enverraient aux galères. Sortez !

(Rheto, déconcerté, se retire. Le comte ferme la porte et s'approche de sa femme, restée en prières. On entend toujours vociférer dans la cour.)

LE COMTE.

Adélaïde, ta prière est exaucée. Me voici à genoux près de toi, priant le Dieu que tes vertus m'ont fait croire. Sois bénie pour tes vertus, femme chrétienne. Dans mes plus grands oublis, je t'ai vénérée, et j'ai cru que tu m'adoucirais la mort. Mon Dieu ! je vous offre le sacrifice de ma vie. Je vous rends grâce de m'épargner le spectacle de vos colères. Je vous demande pardon de mes fautes et de n'avoir pas assez connu et assez respecté les lois par lesquelles vivent les nations. Nous sommes punis justement.

LA COMTESSE.

Dis que tu meurs sans haine pour tes bourreaux.

LE COMTE.

Oui, mon Dieu ! sans haine et sans regrets.

LA COMTESSE.

Mon Dieu ! pardonnez-moi comme je pardonne.

LE COMTE.

Oui.

LA COMTESSE.

Mon Dieu ! je remets mon âme entre vos mains.

LE COMTE.

Oui, mon Dieu !

LA COMTESSE.

Mon Dieu ! je vous bénis. Pour dernière grâce, accordez-nous que nos enfans sachent que leur père est mort le pardon sur les lèvres et l'espérance dans le cœur.

LE COMTE.

Ainsi soit-il !

LA COMTESSE.

Ils viennent, ils vont t'insulter, ne réponds pas ; pense à ton Dieu insulté sur la croix.

(La porte cède ; les insurgés entrent pâle-mêle et remplissent la chambre. Rheto cherche encore à les contenir ; il reçoit quelques bourrades.)

(A continuer.)

L'ORDRE SOCIAL.

"C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde."

QUÉBEC, JEUDI, 8 MAI, 1850.

En conséquence du déménagement de nos bureaux et de la fête de demain nous sommes dans l'impossibilité de pouvoir publier plus de 8 pages cette semaine.

ARRIVÉ DU STEAMER



CANADA.

Nouvelles d'Europe,
JUSQU'AU 20 AVRIL.

Le Steamer est arrivé à New-York le deux du courant. Les journaux apportés par ce vaisseau, sont arrivés à Québec hier matin.

France.—PARIS, 16 avril.—Le Gouvernement vient de recevoir une dépêche télégraphique datée de Rome le 13 avril. Elle annonce que le Pape est entré la veille à Rome à quatre heures du soir. Il a été reçu avec les plus vives acclamations.

—Un journal de Rome raconte que dans la journée du 3 avril, quelques postillons traversant le Corso, le peuple remarqua que leurs uniformes brillaient des couleurs pontificales. Aussitôt remplie d'enthousiasme pour le Pape, la foule se mit à crier : Ramenez-le, ramenez le tout de suite !

Paris, 17 av.—M. Leclerc a été choisi pour être le Candidat du parti de l'ordre. Le gouvernement continue à éloigner de Paris toutes les personnes qu'il soupçonne avoir l'intention de vouloir troubler l'ordre ; mais il reste toujours un nombre immense de gens sans emploi, vagabonds, etc., qui feraient sans doute tous leurs efforts pour rapprocher le plus possible l'avènement de la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ET SOCIALE.

PLUS DE DEUX CENT HOMMES NOYÉS!!!

Un malheur épouvantable vient de jetter la consternation dans Angers. Le 1er bataillon du 11e léger, traversant le pont de fil de fer sur la Maine, un coup de vent et le poids des hommes firent briser, d'un côté de la rivière, les deux colonnes en fonte qui supportaient les câbles ; le tablier s'abatit et lança dans le gouffre tout le bataillon, moins les voltigeurs, les sapeurs et une partie de la musique. Le vent le plus violent soulevait les vagues et rendait presque impossible tout sauvetage, malgré les plus courageux efforts.

La population, désespérée de ne pouvoir secourir les malheureuses victimes de cette catastrophe, regardait avec effroi les flots qui venaient d'engloutir plusieurs centaines de braves militaires.

Des barques n'ont cessé de naviguer sur le théâtre de ce terrible sinistre, mais elles n'ont pu sauver que quelques rares naufragés. La plupart des noyés ont péri blessés par les batonnets, ou étouffés les uns par les autres, dans une chute si violente.—(Univers)

Angleterre.—On pense que le ministre Russell résignera bientôt ayant encore éprouvé une défaite signalée sur la partie du Budget qui demandait une réduction sur le timbre. L'Evêque d'Exeter a porté l'affaire Gorham devant la Cour du Banc de la Reine. Le gouvernement a introduit un bill pour empêcher les inhumations dans l'enceinte des villes.

Irlande.—Le temps continue à être favorable aux travaux de l'agriculture. Contre la coutume les émigrants qui s'embarquent pour les différents ports de l'Amérique sont des gens de moyens.

Danemark.—On désespère de pouvoir régler l'affaire du Duché de Schleswig Holstein.

L'armée des duchés se prépare activement à entrer en campagne.

Turquie.—La Porte et l'Autriche ont repris leurs relations diplomatiques.

Grèce.—Les derniers avis d'Athènes en date du 4 avril annoncent que la conférence est continuée et que l'artillerie de la flotte anglaise a salué l'anniversaire de la révolution grecque.

Inde.—L'expédition de Sir Rolin Campbell partie de Peshawar pour combattre les tribus Indiennes des montagnes a été complètement défaite après avoir perdu plus de cent hommes.

Les Indiens et les musulmans de la ville de Nagpore dominés par le fanatisme religieux se sont insurgés les uns contre les autres et ont mis le feu à la ville qui a été réduite en cendres.

—Nous lisons dans le *Courrier des Alpes* :

“ Le Piémont marche à sa ruine. Après la violation des traités et le mépris de l'autorité de l'Eglise viendront le schisme, les dissensions et l'anarchie. En voulez-vous une preuve ? Voici déjà les journaux italiens de la Gauche qui, en niant aujourd'hui l'existence du parti démocratique pour endormir le Gouvernement, appuient chaudement le protectorat de l'Angleterre. Hélas ! le protectorat de l'Angleterre manquait au Piémont pour lui faire expier ses aberrations politiques et religieuses.”

—La presse piémontaise ne respecte plus rien ; tous les jours l'on crie et l'on vend dans les rues les écrits les plus effrénés, les caricatures les plus scandaleuses contre le Souverain-Pontife et nos évêques. Il n'est pas un pays civilisé où de pareilles choses seraient tolérées ; et cependant nous sommes dans un royaume où la religion catholique est la religion de l'Etat. Attend-on donc que les catholiques, à la religion desquelles on insulte si grossièrement et si impunément, se fassent justice eux-mêmes ? Toutefois, je dois vous dire que

les choses sont allées si loin que le Ministre est sorti de sa somnolence et que l'on a saisi cette semaine deux journaux.

—Nous lisons dans “ *Istruttore del Popolo* ” que ce dernier journal a osé contrefaire la passion de Notre-Seigneur en plaçant l'Italie sur la croix et à ces côtés, à la place des deux larrons, Charles-Albert et le roi de Naples. Le Pape et les ministres piémontais représentent les Juifs.

Rome.—Le retour du Pape est maintenant un fait accompli. Sa sainteté a laissé Portici le 4 avril, escortée par les Dragons Romains et Napolitains et accompagnée par le Roi de Naples et plusieurs membres de la famille royale ainsi que des cardinaux Antonelli, pro secrétaire d'Etat, Dupont, Archevêque de Bourges, Mgr. Garribaldi nonce apostolique à Naples, et de toute la cour Pontificale. Arrivé le 8 à Terracine il fit son entrée dans cette ville au milieu des acclamations du peuple qui lui avait élevé un magnifique arc de triomphe. Après avoir reçu les clés de la ville comme marque de soumission de la part de ses habitants, il se rendit à l'église où il fut reçu par S. E. le Cardinal Asquenie qui l'avait précédé de quelques heures.

Le Roi de Naples prit alors congé du Pape et retourna dans les états. Sa sainteté passant par Frocinone, Velléri, Albano, arriva enfin à Rome le 12 avril où elle fit son entrée à 4 heures de l'après-midi au milieu des acclamations enthousiastes des citoyens et des salves de l'artillerie. On dit qu'une amnistie sera accordée et que 70 personnes seulement en seront exclues.

Mgr. l'Evêque de Sydime, Administrateur du Diocèse de Québec, est parti depuis quelques jours, pour Montréal. On dit que Sa Grandeur doit rencontrer là les autres évêques de la province. Mgr. Phelan, Administrateur du diocèse de Kingston et Mgr. l'Evêque de Bytown étaient attendus vendredi dernier à Montréal.

On nous écrit de St. Grégoire, en date du 6 courant :

“ L'enquête sur les troubles qui ont eu lieu en cette paroisse par suite de l'opposition à la loi d'éducation continue ses travaux. Déjà trois des incendiaires ont été appréhendés et écroués dans la prison du district. Les autres coupables le seront prochainement. Le plus grand ordre règne dans la paroisse et les localités voisines.

Le célèbre Luc-Michel Cressé, de Nicolet, vient d'être destitué comme juge de paix.

Il paraît que l'opposition qui a coutume d'exister entre les différentes compagnies de bateaux-à-vapeur, sur nos rivières comme sur nos lacs, va, cette année, disparaître entièrement. Nous annonçons dans notre dernier numéro les arrangements pris par les compagnies du St. Laurent ; aujourd'hui nous voyons que cet esprit d'unité se poursuit sur la navigation des lacs. Les propriétaires des diverses compagnies sur l'Ontario ont été réunis en convention dans une ville du Haut-Canada, et ont adopté le même système. On pense que ceux du Lac Champlain se coaliseront aussi. Nous applaudissons bien cordialement à ces arrangements ; car l'opposition est non-seulement dangereuse pour le public, mais ruineuse pour les compagnies elles-mêmes.

Encore un éboulement.—Lundi, vers 4 heures de l'après-midi, un énorme morceau de pierre se détacha du Cap-au-Diamant, et alla frapper sur un hangar, qui fut mis en pièces. Heureusement que les débris de ce hangar empêchèrent la masse de rocher d'atteindre la maison qui aurait été infailliblement détruite.

Il y a actuellement dans la prison commune de cette ville, 99 prisonniers. Sur ce nombre en compte 40 femmes.

Nous lisons dans l'*Abcille*, du 2 mai, journal publié par M.M. les élèves pensionnaires du Petit Séminaire de Québec :

“ Une lettre de Montréal annonce que M. de Charbonnel est nommé évêque de Toronto, à la place du père Larkin, qui aurait réussi à détourner de ses épaules le fardeau de l'épiscopat.”

ACCIDENT.—Le 26 avril dernier, un jeune enfant de 16 mois, appartenant à un journalier, du nom de Olivier Tassé, de St. Martin-Ile-Jésus, district de Montréal, avait été laissé seul à la maison pendant un quart-d'heure, par l'ab-

sence de sa mère. A son retour, elle trouva son enfant au fond d'une cuve où il venait d'être suffoqué dans de l'eau chaude.

Mardi dernier, un éboulement considérable a eut lieu à Varennes, district de Montréal, sur la propriété de M. A. Massue. Le roulis des eaux ayant brisé le quai qui préservait le jardin de l'inondation, entraîna dans le fleuve une partie assez considérable du jardin, avec un magnifique vide-bouteille, des arbres fruitiers, etc.

BOURRASQUE.—South Ronaldshay (îles Orcades, Ecosse,) 1er avril.—L'*Emma*, en route de Newcastle pour Montréal, a été jeté à la côte hier, à l'est de cette île, dans une bourrasque du Sud. Peu ou rien du vaisseau ou du chargement pourra être sauvé. Le capitaine et l'équipage se sont noyés.

—Le capitaine Barclay, du navire *Caledonia*, qui est arrivé ici samedi au matin, rapporte avoir rencontré le 17 avril, à 40 milles sud-est du Cap Rac, (Terre-Neuve) une grande quantité de glace au milieu desquelles il a été retenu pendant deux jours. Le 23 il est tombé, au-delà de St-Paul, au milieu d'autres glaces peu considérables, dont il a été entouré jusqu'à la pointe est d'Anticosti. Il a eu un bien mauvais passage. Le capitaine Harrison, du navire *Cambria*, arrivé ici samedi, dit avoir eu du gros vent pendant son passage. Il n'a vu aucun vaisseau en mer. Le 29 mars, un marin du nom de W. Lewis est tombé à l'eau mais comme il ventait fort sud-ouest, et que le vaisseau portait beaucoup de voile, il a été impossible de sauver ce malheureux.

BARREAU DE QUÉBEC.

A une assemblée du Barreau du Bas Canada, section du district de Québec, tenue en la chambre des avocats, au Palais de Justice, en la cité de Québec, le 1er mai 1850, en conformité à l'acte d'incorporation, les messieurs suivants furent élus officiers pour l'année courante.

Charles Panet, écuyer, bâtonnier.
Dunbar Ross, écuyer, syndic.
L. G. Baillairgé, écuyer, trésorier.
C. Delagrave, écuyer, secrétaire.

Conseil.

L'honorable R. E. Caron, C. R.
Charles Panet, écuyer.
John U. Ahern, écuyer.
George O. Stuart, écuyer.
N. F. Belleau, écuyer.
Robert Chambers, écuyer.
Dunbar Ross, écuyer.
J. P. Bradley, écuyer.
L. G. Baillairgé, écuyer.
J. T. Taschereau, écuyer.
C. Delagrave, écuyer.
U. J. Tessier, écuyer.

C. DELAGRAVE,
Secrétaire B. B. C. S. D. Q.

BARREAU DE MONTRÉAL.—A une assemblée du barreau de Montréal, tenue mercredi pour l'élection des officiers pour l'année courante, les suivants ont été nommés :

T. Pelletier, écuyer, bâtonnier ; F. Griffin, écuyer, syndic ; J. J. Day, écuyer, trésorier ; S. Béthune, écuyer, secrétaire.

CONSEIL : W. Badgley, écuyer, Q. C. ; H. Dickson, écuyer, Q. C. ; C. S. Cherrier, écuyer, Q.

C. ; A. Buchanan, écuyer, Q. C. ; R. MacKay, écuyer ; G. E. Cartier, écuyer ; Hugh Taylor, écuyer ; J. J. Loranger, écuyer.

Pour l'Ordre Social.

Toronto, 25 Avril, 1850.

MR. LE RÉDACTEUR,

Nul doute, que ce ne soit quelque chose de fort intéressant, de voir, pour la première fois, surgir une république, qui sera le produit des ténèbres et de l'ignorance ; car jusques ici les bases d'un semblable gouvernement ont toujours été le contraire ; mais comme en Canada nous aurons toujours surtout en politique, eu le mérite de la nouveauté, il n'y aurait rien en cela pour étonner les gens tant soit peu au fait des affaires ; n'avons nous pas déjà un journal républicain (L'Avenir) avant l'établissement de la république, chose encore passablement nouvelle ; mais peut-être assez prudente, au cas que cette république tant désirée ne nous advienne pas : car alors ses fauteurs auront toujours la satisfaction de l'avoir eu sur le papier et de démontrer, par là, combien *le régime colonial est oppresseur*, en souffrant une république au milieu d'un état monarchique, sans la molester.

Lorsque notre ami écrivait en 1834, " que les choses allaient vites en Canada," (et il faut avouer qu'à cette époque, elles avaient passablement bonne allure,) il était loin de s'attendre, qu'il se trouverait lui-même en 1836, au nombre des retrogrades qu'il combattait ; car il appartenait alors au parti du mouvement, et deviendrait plus tard, non pas un *bureaucrate*, comme on appelait à cette époque les gens en place, lorsque les Canadiens Français n'en avaient pas ; mais un *ventru*, terme beaucoup plus noble inventé par des Canadiens Français, pour désigner ceux de leurs compatriotes, qui occupent aujourd'hui des places sous le gouvernement. Eh bien ! notre ardeur n'est pas ralentie aujourd'hui sous le même rapport ; nous allons également vite, ou s'il y a quelque différence, nous sommes à notre poste avec plus d'ardeur que jamais. L'événement du 25 Avril 1849, dont c'est aujourd'hui l'anniversaire, a eu deux résultats de la plus haute importance, d'abord, il a prouvé au delà de tout doute que *la Métropole était de bonne foi, lorsqu'elle nous a accordé le gouvernement responsable* ; car elle ne pouvait être soumise à une plus forte épreuve de la sincérité de ses intentions, que celle que lui a fournie l'opposition à l'acte d'indemnité, par une *minorité qui avait toutes ses affections et qui de tout temps avait été habituée à dicter ses lois à la majorité* : résultat dont l'importance excède de beaucoup suivant moi, le prix qu'il nous a coûté ; mais en même temps, il en a eu un autre bien étrange, celui d'amener une alliance entre les hommes qui avaient fait une guerre acharnée à l'administration, pour avoir proposée cette mesure, et ceux qui lui en auraient faite une non moins acharnée, si elle ne l'avait pas proposée, et qui lui demandent aujourd'hui de punir les auteurs de cet attentat, dans les rangs desquels ils sont passés depuis. Comment se rendre compte de pareille aberration ? mais surtout comment expliquer que le peuple consente à en être la dûpe ? Oui, je le dis à regret, le temps viendra, où ce pauvre peuple, comme par le passé sera désabusé, et fera une dure appréciation de ces événements, c'est-à-dire, lorsque affaibli sous le poids des

actes de ceux qui disent l'affectionner tant en ce moment, et qui lui ont tourné le dos dans plus d'une occasion, où leur affection était toute aussi grande qu'aujourd'hui, il reconnaîtra mais trop tard, qu'il a sacrifié la réalité pour l'ombre; c'est sa destinée; sa destruction sera son acte, il aura à la vérité avant de la consommer fait boire à ses vrais défenseurs, le calice jusqu'à la lie; mais il se sera réservé un breuvage qui lui fera couvrir cette lie. Vous trouverez peut-être ce langage fort: mais comment pourrai-je en employer un autre, quand j'ai devant moi toute notre histoire politique passée, qui constate que nos plus grands revers ont presque toujours procédé de notre fait. Quel est le cœur Canadien, qui pourrait voir sans s'indigner, la division semée dans nos rangs, par ceux, qui n'ont cessé de nous prêcher l'union? doctrine dont la pratique nous a fait non seulement échapper à l'aréantissement, que, contemplait l'acte d'union à notre égard, mais nous a donné en outre une position que nous ne pourrions avoir sous la meilleure des républiques, de l'Avenir, qui nous a engagés dans une lutte dans laquelle nous épuisons nos forces dans l'intérêt d'un ennemi commun, qui, lorsque le temps sera venu, saura, comme il l'a déjà fait, concentrer ses forces pour nous rendre la justice qui nous sera due et pour l'obtention de laquelle nous nous serons cotisés dans son intérêt. Pendant que j'en suis sur ce sujet, je ne puis m'empêcher de reproduire un article éditorial du *Canadien* du 7 Mai 1847, dont l'écrivain est aujourd'hui, si je ne me trompe, LA SENTINELLE d'un camp dont le personnel a une mission bien différente de celle qu'il prêchait alors avec tant de chaleur et d'apropos. Voici cet extrait:

" En acceptant la rédaction du CANADIEN au moment où une crise inattendue devait opérer un heureux rapprochement entre les chefs des deux partis qui tendaient à se former parmi les Canadiens d'origine française, au détriment certain des intérêts les plus chers de la population libérale tout entière du pays, notre intention intime, sincère, était de travailler de toutes nos forces à faire cesser de fâcheuses divisions; d'employer, de tous nos moyens, bien faibles à la vérité, mais assez persévérants pour qu'on ose en attendre quelque succès, la puissante influence du journal dont nous allions prendre la direction, à réunir de nouveau sous une même bannière les hommes éminents en qui le pays a mis sa confiance, mais tous par un même objet également pur, mais qu'ils voulaient atteindre avec plus ou moins d'impatience. Tel était notre principal but. Aujourd'hui les événements ont accompli ce que chacun désirait avec ardeur, car l'expérience du passé, malheureusement, a dû prouver que, située comme l'est la population libérale du Bas-Canada, d'une manière exceptionnelle, ce qu'il peut lui arriver de plus funeste est sans nul doute de s'entredéchirer. Il ne nous reste donc qu'à chercher à cimenter de plus en plus l'heureuse union qui règne actuellement chez elle. C'est là la noble tâche que nous osons entreprendre sans hésiter, car nous nous l'imposons avec la persuasion que quels qu'en soient les résultats définitifs nous n'aurons rien fait sciemment pour en compromettre le succès.

A l'occasion de notre entrée dans la carrière éditoriale, qui n'est pas nouvelle pour nous, on attend peut-être une profession de foi politique. Nous n'en ferons pourtant pas d'autre que celle qui précède; nos opinions intimes sont assez généralement connues pour que nous n'ayons pas à les formuler encore, assez enracinées dans notre esprit pour qu'elles n'y cèdent la place qu'à des convictions également honnêtes. C'est à nos opinions et à nos travaux précédents que nous devons les nombreux amis que nous comptons dans notre patrie d'adoption; ils peuvent être assurés que nous ne nous résoudrons jamais volontairement à nous aliéner leur confiance. S'il nous fallait néanmoins tracer le programme politique qui nous guidera sans cesse, nous le résumerions en ces quelques mots: " progrès social, progrès intellectuel, protection et conservation des nobles institutions, de la belle langue qui nous sont chères et que nous tenons de nos ancêtres; éducation du peuple à tout prix; amélioration de l'agriculture; extension de l'industrie et du commerce, administration impartiale de la justice, tolérance éclairée." Voilà les titres des travaux que nous nous imposons et pour lesquels nous sollici-

tons vivement les conseils et la coopération de tous ceux qui entendent de cette manière, qui désirent comme nous le bien public, qui veulent l'opérer par le culte des principes et par le juste appui qu'on doit aux hommes qui consacrent leur existence à la défense des droits de leurs concitoyens."

Eh bien je le demande, si l'union était alors si nécessaire pour nous faire conquérir une autre position que celle que nous avons alors et que nous avons conquise depuis, comment pouvons nous nous y maintenir; si ceux qui nous prêchaient l'importance qu'il y avait d'être unis, continuent comme ils le font depuis quelque temps, à semer la division dans nos rangs, à traiter de la manière la plus indigne ceux de leurs compatriotes qui étaient alors l'objet de leur vénération; et à invoquer la destruction d'institutions sociales qu'ils ont eux-mêmes si noblement défendus lorsqu'elles étaient attaquées par des ennemis du nom Canadien, qui ne montraient pas le même acharnement qu'ils mettent eux-mêmes aujourd'hui. Mais en voilà assez pour aujourd'hui sur ce sujet, dans ma prochaine je vous parlerai des "clear grits" terme que l'*Avenir* a traduit par celui de "réformistes purs"; mais que moi, qui n'ai pas la modestie de ces savants collaborateurs, j'appellerai les "réformistes gribouilles," parce que je trouve une analogie parfaite entre leurs actes et ceux d'une même espèce de politiques qui existe en ce moment en France auxquels on a donné ce nom, et qui viennent de donner des preuves de leur savoir faire aux dernières élections de Paris, dans le même genre que les "clear grist" du Canada l'ont fait à un des Ridings d'York et au comté de Halton.

AU REVOIR.

La suite de l'article sur l'EDUCATION est inévitablement remis au prochain numéro.

L'Article du *Journal*, sur la Tempérance, au prochain numéro.

M. Ph. Verrault, de St. Pierre Rivière du sud, est agent de notre feuille, pour cette localité.

PORT DE QUEBEC.—ARRIVAGES.

5 mai.

Navire St. Andrew, pilote Jean-Evarise Adam.
—William, pilote Jean-Baptiste Patoiné.

CORRESPONDANCES.

Messire L.—Madawaska.—Lettre reçue; journaux expédiés au nouvel abonné.

Mr. N. S. P.—St Jean Port-Joly.—Lettre reçue; très bien.

J. C. B.—St Pie.—Lettre et argent reçus; journaux expédiés au trois nouveaux abonnés.

J. E. P.—écr, Rivière du Loup (Haut).—Lettre reçue; journaux expédiés au nouvel abonné.

B. P.—écr, St Michel.—Lettre reçue; journaux expédiés au nouvel abonné. Vos raisons sont satisfaisantes.

F. X. L.—Pointe aux Trembles.—Lettre reçue; journaux expédiés au nouvel abonné.—Vous recevrez ce que vous désirez plus tard.

L. C. L.—écr, Chateau Richer.—Lettre reçue; journaux expédiés au nouvel abonné.

J. E. D.—écr, Yamachiche.—Lettre et argent reçus; journaux expédiés.

J. E. D.—St Anne la Perle.—Lettre reçue; journaux expédiés aux nouveaux abonnés.

Dlle. F. P.—St Jean.—Lettre reçue; journaux expédiés.

Messire L. N.—Beauport.—Lettre et argent reçus;

A. L.—Trois-Rivières.—Lettre reçue; journaux expédiés aux 3 nouveaux abonnés.

L. Z. D.—écr, St Jean Port-Joly.—Lettre reçue; les copies manquant ont été adressées à M. M.

P. V.—écr, St Pierre Rivière du Sud.—Lettre reçue journaux expédiés au 3 nouveaux abonnés.

M. J. B. R.—St Nicolas.—Lettre reçue; nous y aviserons.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.